



Règlement du vide grenier - vide dressing du dimanche 26 Avril 2026

Cette vente est strictement réservée aux particuliers et associations, à l'exclusion de tout professionnel ou ambulancier.



L'inscription doit être faite via le lien HelloAsso sur notre site internet <https://kammerhof.fr> . La réservation sera considéré comme confirmé à réception du règlement et de la copie de la pièce d'identité du demandeur (par email ou copie papier directement à l'AEP Kammerhof).

L'organisateur sera l'autorité expresse en matière de désignation de place. L'organisateur sera souverain pour la résolution d'éventuels litiges.

L'organisateur peut prêter une table (1,80m ou 2m) et 2 chaises, l'emplacement mesurant 3 mètres de long sur au moins 3 de profondeur.

Les résidus et emballages divers devront être emportés par chaque exposant. La place attribuée devra être nette lors du départ.

La caution de 5€, payable à la réservation, sera remboursée lorsque le vendeur quittera les lieux, et que l'emplacement et mobilier prêté sera rendu propre et en bon état.

L'organisateur est déchargé de toute responsabilité en cas de contrôle administratif, pour toute inexactitude ou fausse déclaration de la part du demandeur.

L'ouverture des portes au public est prévu pour 9H00. Les exposants pourront venir installer leur emplacement à partir de 8H00.